

La lettre de MART

Mouvement d'Actions pour la Rade de Toulon et le littoral varois

N°21 de septembre 2021

Le bassin versant de la rade de Toulon, les fleuves côtiers

Introduction

Afin de répondre aux exigences réglementaires en matière de gestion des eaux fixées par la Directive Cadre européenne sur l'eau (DCE)*, tout en rentrant dans le cadre du SDAGE* (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux), le contrat de baie de la rade de Toulon (2020-2021) ressent un certain nombre d'actions. Notamment celles qui concernent le réseau hydrographique du bassin versant de la rade de Toulon, objet de la présente lettre. **voir lettres n°17 et 18*

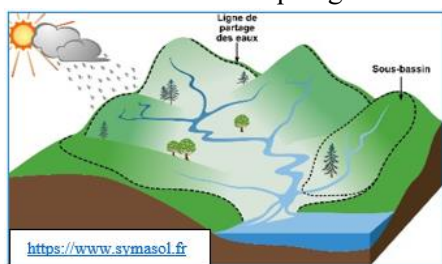
Ce bassin correspond à l'ensemble des sous-bassins versants des fleuves côtiers et autres cours d'eau qui débouchent dans la rade de Toulon.

Nos cours d'eau méditerranéens sont caractérisés par des étiages très marqués et des crues rapides et dangereuses.

Le bassin versant de la rade

C'est l'espace drainé par un cours d'eau et ses affluents. Chaque goutte d'eau qui tombe sur sa surface s'écoule et converge dans la rade de Toulon.

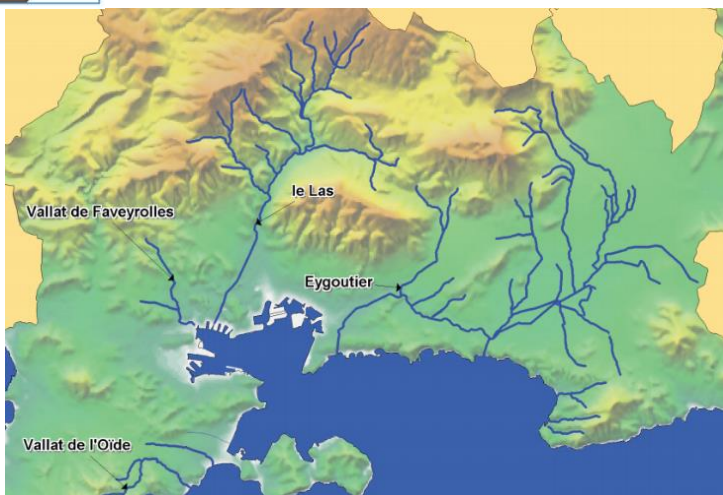
D'une superficie de 195 Km², il est parcouru par deux cours d'eau



principaux (ou fleuves côtiers car ils prennent naissance près des côtes et se jette dans la mer).

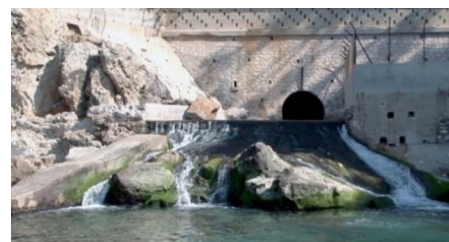
L'Eygoutier

D'une longueur de 15,2 Km, il prend sa source à La Crau et reçoit cinq affluents :



le Lambert, le Réganas, la Planquette au Nord, la Règue et l'Artaude au Sud. En provenance de La Valette, il reçoit aussi le Sainte-Musse et le Saint Joseph. Malheureusement sa partie aval est artificialisée. Après un passage de 2,5 Km sous l'autoroute, il est canalisé jusqu'à Bazeilles où il replonge sous terre jusqu'au mourillon pour déboucher à la mer.

A l'origine, sous Louis XIV, l'Eygoutier se rejetait dans la rade qu'il enlisait. Un tunnel a donc été creusé en 1856 sous le fort Lamalgue afin d'aboutir près du Fort Saint Louis. Plus tard, de 1889 à 1892, pour limiter les fréquentes et graves inondations, un deuxième tunnel (exutoire de crues) a été percé, du Pont de la Clue à l'anse San Peyre. Encerclé par des reliefs qui culminent à 700 m, son bassin versant couvre 70 Km².



A Toulon, (comme pour le Las) une partie de son cours a fait l'objet d'une ENS (Espace Naturel Sensible) le long de la piste cyclable ; il traverse le parc nature à la Garde.

Il est dénommé rivière des amoureux (mûrier en provençal).

Le Las

D'un bassin versant de 60 Km² et d'une longueur de 8 Km, il prend sa source à 143 m d'altitude à l'ouverture du gouffre du Ragas au Revest. le Las est capté par le barrage de Dardennes, mis en eau en 1912. Il est composé d'une partie amont à l'air libre mais, comme

Mouvement d'Actions pour la Rade de Toulon et le littoral varois

Fédération créée le 5 mars 1997, agréée association de protection de l'environnement reconduite le 02/08/2018 selon l'art. L-141-1
Fédération de 50 associations de l'aire toulonnaise



1421 boulevard Jean-Baptiste Abel 83000 Toulon

Tél : 09-83-57-49-21 ou 06-84-26-35-96

Mail : andretrede@gmail.com

Site internet : <http://www.federation-mart.83.org>



Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. Lettre distribuée gratuitement.

pour l'Eygoutier, sa partie aval est canalisée pour éviter l'envasement de la rade. Sur 3 Km il sera dénommé « la Rivière Neuve » recouverte par une voie automobile (deux fois deux voies) qui se jette dans l'arsenal militaire au niveau de la pyrotechnie maritime.

Le Faveyrolles

Ce vallon (*ravin, fossé...*) est en grande partie canalisé le long du chemin de faveyrolles pour traverser ensuite une zone d'activités. Son exutoire se trouve également en zone militaire inaccessible.

Tous ces cours d'eau connaissent le régime méditerranéen caractérisé par des crues violentes, importantes et rapides.

L'Etat des eaux

C'est la DCE qui définit la notion de « masse d'eau » (*Voir lettre n°18 et 19*). Pour la rade de Toulon 4 masses d'eau superficielles nous intéressent : l'Eygoutier (FRDR115)*, l'amont (FRDR116a) et l'aval du Las (FRDR116b) et le ruisseau St Joseph (FRDR10661). Le SDAGE précise leur objectif de bon état avec leur nature et leur échéance.

*Code de la masse d'eau

Le « bon état » Il est reconnu lorsque l'état écologique et chimique de la masse d'eau sont au moins jugés « bons ».

Pour l'état écologique, c'est l'appréciation de la structure et du

fonctionnement des écosystèmes aquatiques associés qui est retenu. Il est déterminé à l'aide d'éléments de qualité : biologiques (espèces végétales et animales), hydromorphologiques et physico-chimiques (les indicateurs étant les poissons ou invertébrés dans le cours d'eau).

Pour l'état chimique, c'est le respect des normes de qualité environnementales (NQE) par le biais de valeurs seuils : bon ou pas bon.

Les contrôles

Afin de suivre ces états deux réseaux :

Le réseau de contrôle et surveillance (RCS), de façon pérenne, pour évaluer l'état général,

Le réseau de contrôle opérationnel (RCO), qui surveille les paramètres à l'origine du risque de non atteinte des objectifs assignés, en cas de bon état interruption du contrôle.

4 stations ont été mises en place, mais elles ne sont pas suivies dans le cadre du RCS.

Etat actuel des cours d'eau

Pour le Las : Le bon potentiel écologique a été atteint sur sa partie aval.

Pour sa partie amont, un report a été prévu en 2027, ceci étant dû aux conditions morphologiques et hydrologiques du cours d'eau, cependant il existe des pistes d'amélioration : présence de seuils, gestion de la prise d'eau du Béal, débit réservé en aval du barrage.

Pour l'Eygoutier le bon potentiel écologique est reporté en 2027 dû à l'hydrologie du cours d'eau et à sa morphologie sur certains tronçons, mais aussi par des contaminations par des pesticides et substances dangereuses. Cependant il faut noter une amélioration sur la partie amont. Sur sa partie aval, présence de nitrites qui tend à s'améliorer ; sa morphologie est très altérée à l'endroit où il est canalisé (rives et radier en béton au niveau de la Rode) puis tunnel qui aboutit à la mer. Le contrat de baie de la rade de Toulon 2020-2021 prévoit encore des actions à ce sujet.

FAVORISER LA RENATURATION DES COURS D'EAU ET DES ZONES HUMIDES

- Mise en œuvre du programme pluriannuel de travaux d'entretien et de restauration de la ripisylve de l'Eygoutier et des affluents (SGE) et des autres cours d'eau de la Métropole (MTPM)

➤ Réponse à la mesure PDM-SDAGE : MIA0101 « Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver les milieux aquatiques »

- Etude pour la renaturation de la partie aval canalisée du Las (MTPM)

- Etude pour la définition des aménagements pour la renaturation de la partie canalisée de l'Eygoutier au niveau de la Rode (SGE)

➤ Réponse à la mesure PDM-SDAGE : MIA0202 « Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau »

➤ Réponse à la mesure PDM-PAMM : M013-MED1a « Restaurer le fonctionnement hydromorphologique de l'espace de liberté des cours d'eau ou de l'espace littoral »

Malgré l'arrêt des produits phytosanitaires, certaines substances empêchent l'atteinte du bon potentiel car elles présentent une forte rémanence.

L'entretien de ces cours d'eau

L'Eygoutier est géré par le Syndicat de Gestion de l'Eygoutier (SGE). Après enquête publique, l'arrêté préfectoral 27-07-2020 déclare d'intérêt général le programme d'entretien pluriannuel (5 ans) de ce cours d'eau, porté par le SGE. La métropole en a fait de même pour les autres fleuves côtiers (hors bassins versants de la Reppe, de l'Eygoutier, et du Gapeau), sur la période 2019-2024, pour lesquels le plan d'entretien est financé par des fonds publics, au titre de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et une partie par l'agence de l'eau.

Conclusion

Il est heureux de constater l'amélioration de nos cours d'eau, mais il reste encore beaucoup à faire. La prise en compte au niveau européen, national et local de cette gestion de l'eau pour nos fleuves côtiers, avec de véritables programmes d'actions, est sûrement un des meilleurs moyens pour lutter contre la contamination des eaux de la rade.

André Trédé président



Sources :

Contrat de baie de la rade de Toulon 2020-2021
<https://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/>
 Etat des lieux du bassin Rhône-méditerranée

C'est votre Lettre

Comme pour le Bulletin MART, cette Lettre est ouverte aux Associations et personnes adhérentes à MART. Elles pourront donc y faire passer des observations et des informations utiles aux contrats de baies des rades de Toulon et des îles d'Or.